

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une nouvelle consultation de la douleur transitionnelle aux Cliniques universitaires Saint-Luc (UCL)

Soulager les douleurs persistantes suite à une intervention chirurgicale

**Inauguration le 15 septembre 2005 à 18h00
(auditoires cliniques Roi Baudouin, av. Hippocrate 10, 1200 Bruxelles)**

Souffrir après une intervention chirurgicale est tout à fait normal et des traitements adéquats sont prévus à cet effet. Mais que cette douleur persiste alors que les plaies sont cicatrisées pourrait être le signe annonciateur d'une pathologie très handicapante : la douleur chronique. Pour ne pas en arriver là, les Cliniques universitaires Saint-Luc viennent d'ouvrir une consultation de la douleur transitionnelle.

Tout le monde n'est pas égal devant la douleur, le seuil de tolérance est différent pour chacun d'entre nous. Les statistiques montrent que 7 à 11% des patients ayant subi une intervention chirurgicale risquent de développer une douleur chronique ; cela pourrait concerner environ 1000 patients chaque année aux Cliniques universitaires Saint-Luc.

Quand faut-il consulter un spécialiste de la douleur ?

L'hyperalgésie primaire (la douleur ressentie juste après une intervention chirurgicale) ou secondaire (suite à un effort) est courante et disparaît plus ou moins rapidement. Il arrive parfois qu'elle persiste en dehors de toute complication postopératoire ; on peut dès lors craindre une évolution vers la douleur chronique. C'est là qu'il faut intervenir pour empêcher une telle dégradation.

Enfin une prise en charge structurée

*Ces douleurs sont encore mal prises en charge et il n'existe à ce jour aucune structure spécifique, note le Pr Marc De Kock, anesthésiste et chef du Service d'anesthésie-réanimation. A Saint-Luc, nous sommes conscients de ce phénomène depuis plusieurs années, c'est pourquoi nous avons mis sur pied une **consultation de la douleur transitionnelle pour les patients post-chirurgicaux.***

Dirigée par le Dr Bernard le Polain, anesthésiste, cette consultation rassemble des spécialistes de la douleur aiguë et chronique, des anesthésistes, mais aussi des praticiens de l'hypnose et de l'acupuncture. Les moyens mis en œuvre pour soulager les patients sont donc pharmacologiques, mais aussi parallèles.

Informez le personnel soignant et les patients

Les médecins et soignants susceptibles de rencontrer ce type de patients à Saint-Luc, sont informés de l'existence de la consultation. Il s'agit essentiellement des

chirurgiens, des oncologues, des rhumatologues et des infirmier(ère)s. Le message sera également diffusé aux patients par le biais des médecins généralistes.

Plus d'informations : Consultation de la douleur transitionnelle : 02 764 47 33.

* * *